



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. ELCHIN OKTYABR OGLU AMIRBAYOV,
NOUVEL AMBASSADEUR D'AZERBAÏDJAN
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 16 juin 2005

Votre Excellence,

C'est avec un plaisir particulier que je vous accueille au Vatican en tant que premier Ambassadeur d'Azerbaïdjan près le Saint-Siège. En cette occasion propice, je vous prie de bien vouloir transmettre mes salutations cordiales au Président, S.E. M. Aliev, ainsi qu'au gouvernement et au peuple de votre noble pays. Je vous prie de les assurer de ma gratitude pour leurs vœux et de mes prières pour la paix et la prospérité de la nation.

Les relations diplomatiques de l'Eglise constituent une partie de sa mission de service à la Communauté internationale. Son engagement à l'égard de la société civile est enraciné dans la conviction selon laquelle la tâche d'édifier un monde plus juste doit reconnaître et tenir compte de la vocation surnaturelle de l'homme. Le Saint-Siège s'efforce donc de promouvoir une compréhension de la personne humaine qui "reçoit de Dieu sa dignité essentielle et, avec elle, la capacité de transcender toute organisation de la société dans le sens de la vérité et du bien" (Lettre encyclique *Centesimus annus*, n. 38). C'est sur cette base que l'Eglise applique les valeurs universelles qui sauvegardent la dignité de chaque personne et servent le bien commun représenté par une vaste gamme de cultures et de nations qui constituent notre monde.

Le peuple d'Azerbaïdjan sait parfaitement que, si la dimension spirituelle des personnes est réprimée ou même niée, c'est l'âme de la nation qui est anéantie. Au cours de la tragique époque d'intimidation dans l'histoire de l'Europe de l'Est, alors que prévalait la suprématie de la force, les communautés de foi monothéiste présentes depuis des siècles dans votre pays ont conservé

l'espérance de la justice et de la liberté, et d'un avenir dans lequel la suprématie de la vérité l'emporterait. Aujourd'hui, elles proposent à nouveau cela. En effet, lorsque mon bien-aimé prédécesseur le [Pape Jean-Paul II a rencontré, en novembre dernier, les chefs religieux d'Azerbaïdjan](#) représentant les communautés musulmanes, russes orthodoxes et juives, il a souligné que cette rencontre constituait un symbole pour le monde de la façon dont la tolérance entre les communautés de foi prépare le terrain pour un développement humain, civil et social plus vaste dans une plus grande solidarité.

Tandis que l'Azerbaïdjan continue de s'engager dans la tâche difficile de forger son identité nationale, c'est vers les communautés de foi que les autorités politiques et civiles peuvent se tourner pour un engagement déterminé en vue de la formation d'un ordre social en accord avec le bien commun. Un tel engagement exige que la liberté religieuse, qui protège le caractère distinctif de chaque communauté de foi, soit reconnue comme un droit civil fondamental, et soit protégée par un cadre solide de principes juridiques qui respectent les droits et les devoirs propres aux communautés religieuses (cf. Concile œcuménique Vatican II, Déclaration sur la liberté religieuse *Dignitatis Humanae*, n. 2). Un tel soutien concret de la liberté religieuse par les responsables politiques devient un instrument efficace pour l'authentique progrès social et la paix. A cet égard, je reconnais avec gratitude le rôle du Président Aliiev et de votre gouvernement pour faciliter la reconstruction de l'Eglise catholique de Bakou, ainsi que la construction d'un foyer pour les personnes dans le besoin.

Monsieur l'Ambassadeur, les citoyens d'Azerbaïdjan aspirent depuis longtemps à un solide développement économique. Il s'agit également d'un droit auquel correspond le devoir de contribuer, chacun selon ses possibilités, au véritable progrès de la communauté. La priorité de promouvoir des projets sociaux et commerciaux capables de créer une société plus équitable représente un défi difficile, mais stimulant pour tous ceux qui règlementent et travaillent dans le secteur commercial.

Votre pays a déjà pris certaines mesures en vue d'assurer les droits fondamentaux de ses citoyens et de promouvoir des pratiques démocratiques. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Ce n'est qu'en respectant la dignité inviolable de la personne humaine et en promouvant les libertés individuelles qui en découlent que l'on peut édifier une société civile qui contribue au bien-être de tous ses citoyens. Soyez assuré que la communauté de l'Eglise catholique, bien que peu nombreuse en Azerbaïdjan, continuera, pour sa part, de contribuer généreusement à la promotion de la justice et de la protection des pauvres.

Votre Excellence, j'ai l'assurance que la mission diplomatique que vous entamez aujourd'hui renforcera plus encore les relations déjà fructueuses qui existent entre le Saint-Siège et votre pays. Soyez assuré que les divers bureaux de la Curie romaine sont prêts à vous assister dans l'accomplissement de vos fonctions. Avec mes sincères meilleurs vœux, j'invoque sur vous, sur votre famille et sur le peuple d'Azerbaïdjan, une abondance de Bénédiction divines.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.25 p.4.*

© Copyright 2005 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana